LES LANGUES DES HATTIS

Déchiffrement des Inscriptions Hiéroglyphiques

PAR G. MICHAELIAN

IX. Noms de Rois et Princes de Karkémish.

L'on conçoit aisément le grand intérêt qu'il y aurait à connaître les noms des Rois qui ont légué à la postérité leurs faits et gestes dans ces inscriptions hiéroglyphiques et à situer dans l'histoire contemporaine de ces âges reculés, le rôle qu'ils y ont joué.

Nous limitant, pour le moment, au côté linguistique de ces études, nous aimerions donner ici les noms de Rois et Princes que nous relevons dans les Inscriptions provenant de Karkémish.

Comme nous venons de parler du Roi Inéyéis, qu'il nous soit permis d'abord, de donner les noms des divers membres de sa famille, qui nous sont présentés à la suite de la grande inscription. Cfr. A. 7. et B. 7

Le nom de la jeune femme assise, exprimé par le groupe de signes:

(A 7 h.) doit se lire «Ash-kha-né-s». Ce nom s'est perpétué jusqu'à nos jours sous la forme d'«Ashkène», qui est un nom de femme chez les Arméniens.

Considérons ensuite les noms des enfants royaux. Quatre de ces noms ont la même terminaison, en «as-va-s». Et le fait que cette même terminaison se retrouve dans les sceaux (Cfr. M. XXXIX 7, 8 et 9.), est bien une preuve suffisante qu'il s'agit là d'une partie intégrante des noms de personnes. Nous avons donc:

A. 7 d. : Kha - gh - i - as - va - s

A. 7. f. 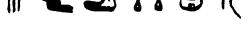 : Khé - ra - t as - va - s

A. 7. g. ; I-sh-khé-t-as-va-s

A. 7. i (bis) ; Iy - ti - ka - t - as - va - s

Quel peut être le sens de cette terminaison «asvas» ? Nous avons, pour répondre à cette question, une indication précieuse dans le nom d'un autre enfant royal;

A. 7. e. 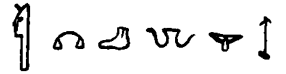 : Ha - s - t - as - du - aï - s

A notre avis, la forme «Asvas» est résultée de la contraction de la forme «As-du-aï-s», par la tendance naturelle du peuple à prononcer ce dernier mot en 2 syllabes au lieu de trois.

Pour clore la liste des membres de la famille royale, il nous reste à citer deux autres noms:

A. 7. i. : As - tu - va - én - és.

A. 7. j. ; Ta - én - shi - s.

En passant maintenant aux autres noms de Rois et de Princes que nous rencontrons dans les inscriptions provenant de Karkémish, notons d'abord que le «Sankhara» dont il s'agit dans la grande Inscription, nous est présenté comme «aï-a-av-é-t i Tsou-ri-a», c'est-à-dire «gouverneur en Syrie» (Cfr. A. 7. a. commencement de la ligne).

Puis, nous avons plusieurs inscriptions au nom du Roi «Khaté». Il semble bien, cependant, qu'il y a eu plusieurs Rois de ce nom Il ne fait aucun doute, par exemple, que le «Khaté» de l'inscription A. 3 est un personage à part, pour une double raison : d'abord il a deux noms; il s'appelle «Astévazadis Khatés» (1); et ensuite, il s'intitule «Arishkhaïs» et non point «Arkhay» : Roi.

(1) Le nom «Astévazadis» est celui du Roi de Marash (Cfr. M. XXI). Il y est écrit soit en toutes lettres, soit en abréviation, avec l'idéogramme pour dieu, plus les lettres d-i-s. Cette dernière forme se retrouve ici et aussi dans A. 1. b.

Un Khaté se dit (Cfr. A 2) fils du Roi Matish.

Dans les deux inscriptions **A. 11.** a et b, qui sont d'une écriture beaucoup plus fine que **A.** 2. le Roi Khaté se déclare fils de Matish, fils de Hasté-arkhaïsh.

Et en effet, nous avons du Roi Matish une inscription (A. 14. a) qui semble d'un caractère plus archaïque.

Ce caractère archaïque est cependant plus accentué dans l'inscription **A. 14. b**, du Roi Hasté-arkhaish. Il est ici à remarquer que ce dernier se dit, à son tour, fils du Roi Matish; ce qui nous oblige à admettre un autre Roi de ce nom, qui serait le grand-père de son homonyme.

On aura sans doute remarqué la ressemblance du nom du Roi Hasté-arkhaish avec celui de Hast asduaïs, l'un des fils du Roi Inéyéis.

Il faudrait donc établir ainsi qu'il suit la liste des Rois de Karkémish durant la période en relation avec ces Inscriptions:

Matish I

Hasté-arkhaish 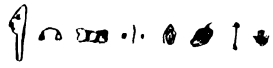

Matish II

Khaté I 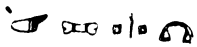

Sankhara

Inéyéis 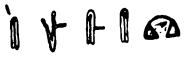

Khaté II

A ce propos, deux questions se posent ici, qui demandent une réponse. Les noms de Rois auxquels nous attribuons les inscriptions de Karkémish ne sont tout au plus qu'une douzaine, et ne peuvent représenter en durée que 300 ans environ, si nous attribuons à chacun une durée moyenne de 25 ans de règne. Comment expliquer ce fait ? Cette grande Métropole a été sous la domination des Hattis pendant près de mille ans, et cependant nos inscriptions ne couvrent qu'une période inférieure à 300 ans. L'état actuel de nos études ne nous permet pas encore de répondre à ce problème.

D'autre part, nous savons, par les documents cunéiformes de Boghaz-Keui, que le Roi Shuppiluliumash (1395—1355 av. notre Ere) avait établi ses deux fils Piyashilish et Télépinush comme rois, l'un à Karkémish, l'autre à Alep. Puis, sous Murshilish II (1353—1325) le frère de ce dernier, Schar-SIN-ach, était aussi roi de Karkémish, lorsqu'il y mourut, et le Roi le remplaça par son neveu. Or, nous n'avons, que je sache, aucune inscription hiéroglyphique provenant des princes se rattachant à la Cour de Hattusas. Des découvertes ultérieures nous donneront-elles la clef de ce mystère ? A l'état actuel, tout ce que nous pourrions dire ne serait que des hypothèses.

X. Le Vase de Babylone et sa dédicace.

Ce vase en basalte, qui se trouve au Musée Britannique, a une hauteur de 22,5 cm. et un diamètre de 32,5 cm. Le marchand d'antiquités qui l'a vendu, aurait déclaré qu'il provient des ruines de Babylone ; d'où son nom. On sait ce que valent ces déclarations ! Quoi qu'il en soit, l'inscription hiéroglyphique, qui est gravée tout autour de la partie extérieure, nous montre qu'il faisait partie du mobilier d'un sanctuaire.

L'écriture en est caractéristique et loin de reproduire la finesse des caractères de A. 6 et 7. Les figures d'animaux marquent surtout une gaucherie notable dans l'exécution. Que l'on observe, ainsi, le caractère qui est supposé être l'oiseau qui revient dans le nom de la déesse Khivva !

Où commence l'inscription ? La question reçoit une heureuse solution par la présence du double signe de séparation, que nous avons déjà rencontré dans la grande inscription de Karkémish (ligne 3).

Nous allons donc procéder à la lecture de l'inscription et prions le lecteur de se reporter à la figure p. 91:

اناء مدينة بابل

Le Vase de Babylone

A (u) r-né-si (1) (id. vase) ur-ats (2) (id. dieu) As...
J'ai consacré ce vase aux dieux

d-i-ia-i-ts . E-ta-am és (3) Arkh-aï As-ah (?).
grands . J'ai posé moi Roi de Azzi ?

E-m Ha-té-sir (4) Eri-ts-av-é-t Ash-é-ra-s
C'est moi Hatéser Chef des Pretres d' Ashéra

né lé-aï Sutikha (?) Ka-khé-ti né I-a-ï
et d'Ea protecteur de Kakhéti et d'Ea

né (id. déese) Kivvassi , (id. dieu) Kar-du ni si, Aï-é-i
et de Khivva de Kardunis , du pays

Ar-ta ka ts.
d'Artaka .

(1) Le Hatti Kanésien a bien la racine «arnu» dans le sens de «faire parvenir, porter». Mais la racine «aurhnél» de l'arménien nous semble plus approprié au contexte.

(2) Il y a là un signe qui a manifestement la forme d'un vase, d'où nous sommes autorisés à le prendre pour un idéograme. Les complêments phonétiques nous sont donnés d'abord par le signe «ur», plus une sibilante. En arménien, la racine «iuran», nous donnent l'équivalent le plus proche de ce mot.

(3) Le second signe de ce mot doit être bien lu «s», car les i sont bien plus allongés. On remarquera également que les «s» n'ont point ici de chaînons à leurs extremités.

(4) Nous avons ici le nom «Hattesser» correspondant bien à la transcription égyptienne de ce nom, et différent de la forme «Khattushil» de Boghaz-Keui. Pour le dernier signe, nous verrons plus loin que c'est l'un des rares signes polyphoniques que nous admettons.

(à suivre) G. MICHAELIAN